

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

-----  
**DEPARTEMENT DE LA MARNE**

-----  
**ARRONDISSEMENT DE REIMS**

-----  
**CANTON DE MOURMELON VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREPAIL  
SEANCE DU 26 AVRIL 2021

Par suite d'une convocation en date du 21 avril 2021 les membres composant le Conseil Municipal de Trepail se sont réunis en mairie à 18h00 le 26 avril deux mil vingt et un sous la présidence de Monsieur Denis BOUDVILLE, Maire.

Présents : Messieurs Denis BOUDVILLE ; Arnaud BEAUFORT ; Cyril BEAUFORT ; Guillaume ELIE ; Brice BEAUFORT ; Hubert CARRE ; Éric LAFFARGUE ; Alain GUILLAUME. Mesdames ; Sylvie GERARD MAIZIERES ; Pascale REDON.

Absent excusé : Ghislain OLIVIER

Secrétaire de Séance : Guillaume ELIE

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour , il informe le conseil de la nécessité de tenir une session extraordinaire afin de voter une décision modificative au budget 2021, le conseil à l'unanimité des membres présents enterine cette décision modificative au budget.

-----  
*La séance est clôturée à 18h45*

ANNEXE : LES DELIBERATIONS

**Délibération 2021—14 : Objet : décision modificative n°1**

*Afin* de préserver l'équilibre du budget, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, le Conseil Municipal à l'unanimité

**DECIDE**

**DE MODIFIER** le budget comme suit :

Section de fonctionnement

Chapitre 011 – Article 615221 - 13006 €

Chapitre 023 – Article 023 : + 13006 €

Section d'investissement

Chapitre 021 – Article 021 : + 13006 €  
Chapitre 16 – Article 1641 OPFI + 13000 €  
Chapitre 21 – Article 2128 opération 20802 + 6 €

**Donc la section de fonctionnement ne bouge pas 758 841.78 € en dépenses comme en recettes**

**Mais la section d'investissement passe de 128 448.82 à 141 454.82 € en dépenses comme en recettes**